

MODULAIRE EN ALTERNANCE



PUBLIC CONCERNE

- Salariés ou demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle
- Salariés désirant acquérir une qualification en cours d'emploi
- Jeunes venant de terminer une formation initiale (CAP, Bac...)

PRE-REQUIS

- Être âgé de 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen
- Être titulaire d'un CAP/BEP ou Baccalauréat pour être dispensé des épreuves de domaines généraux et de leur préparation
- Avoir envie d'évoluer professionnellement auprès de jeunes enfants
- Être ponctuel et rigoureux dans son travail et dans son engagement auprès des entreprises d'accueil
- Aimer communiquer avec les autres, esprit d'équipe et de partage

DUREE

400 à 416 heures réparties sur l'année scolaire

EFFECTIF

12 à 25 personnes (effectif cumulé avec la section par apprentissage)

CONTACT

nathalie.couix@cneap.fr

04 74 59 79 79

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs généraux : Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages ; Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne ; Inscrire son action dans le réseau des relations enfant - parents - professionnels

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation
Mettre en œuvre des activités d'éveil
- Réaliser des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages
Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
- Accueillir l'enfant et sa famille
- Partager des informations avec l'équipe et les autres professionnels

Ces différents objectifs sont adaptés aux différents contextes d'intervention du titulaire du CAP AEPE : école maternelle, Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants, Accueil Collectif de Mineurs, à son domicile, celui des parents ou Maison d'Assistants Maternels.

DATES ET MODALITES D'ORGANISATION

- Présentiel
- Dates : du 02 septembre 2026 au 31 mai 2027
- Examens entre le 26 mai et le 26 juin 2026
- Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- Présence hebdomadaire en centre de formation : entre 1 et 5 jours soit 7 heures à 35 heures par semaine
- Périodes de Formation en Milieu Professionnel : 14 semaines de stages réparties entre les structures d'accueil :
 - Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant 0 à 6 ans
 - Structure d'accueil du jeune enfant de 3 à 6 ans

LIEU DE LA FORMATION

A Saint Jean de Bournay

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'inscription

- Réaliser un entretien d'information
- Participer à l'étape de sélection : dossier de présentation du projet professionnel + entretien d'examen de la motivation et de la faisabilité du projet (vérification des prérequis) + test de positionnement
- Rendre son dossier d'inscription dûment complété
- Trouver pour le 20 juillet précédent la rentrée, l'intégralité des structures d'accueil de stages
- Date limite d'inscription : Vendredi 25/07/2025

Délai d'accès

3 semaines entre la demande d'information et le résultat de la sélection.

METHODES MOBILISEES

Pédagogie de l'alternance.

Le formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Un livret de suivi est utilisé pour faire le lien entre l'alternant, l'entreprise et le centre de formation.

A minima, deux visites de suivi en entreprise sont menées par les formateurs au cours de l'année de formation, et un dialogue régulier est mené avec les maîtres de stages et employeurs.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e).

MODALITES D'EVALUATION

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Modalités appliquées au sein du centre de formation : Forme ponctuelle.

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis régulières (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec les Maîtres de stages)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

La réussite de l'examen permet d'être titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance

Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

CONTENUS DE LA FORMATION

Bloc de compétence 1 : RNCP 38565BC01 - Accompagner le développement du jeune enfant

Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte

Adopter une posture professionnelle adaptée

Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

- Sciences médico-sociales, Biologie, Animation, Soins d'hygiène et de confort, Analyse des pratiques, Certificat Sauveteur Secouriste du Travail, Gestes et postures adaptés à la petite enfance

Bloc de compétence 2 : RNCP38565BC02 - Exercer son activité en accueil collectif

Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

- Sciences médico-sociales, Entretien des locaux collectifs

Bloc de compétence 3 : RNCP38565BC03 - Exercer son activité en accueil individuel

Négocier le cadre de l'accueil

Organiser son action

Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

Elaborer des repas

- Sciences médico-sociales, Nutrition théorique dont certificat Hygiène alimentaire, Nutrition pratique, Entretien et organisation du logement, Exercice de l'activité d'assistant maternel

Bloc de compétences 7 : RNCP38565BC07 - Prévention-santé-environnement :

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté - Agir face à une situation d'urgence

- Méthodologie Prévention Santé Environnement

Date de publication de la fiche RNCP : 22/01/2024

Date échéance enregistrement : 31/12/2028

Code NSF : 332 : Travail social

Formacode : 44041

EVALUATIONS CERTIFICATIVES / SESSION D'EXAMEN*

Blocs de Compétences	Coefficient	Type	Forme
BC01- Accompagner le développement du jeune enfant	7	Ponctuel	Oral (25 min)
BC02- Exercer son activité en accueil collectif	4	Ponctuel	Ecrit (1h30)
BC03- Exercer son activité en accueil individuel	4	Ponctuel	Oral (25 min)
BC07 - Prévention Santé Environnement	1	Ponctuel	Ecrit (1h00)
BC04 Français Histoire Géographie EMC	3	Ponctuel	Ecrit et Oral (2h15)
BC05 Mathématiques / Sciences physiques Chimie	2	Ponctuel	Ecrit (2h)

*Session d'examen adaptée aux situations de handicap

Chacun des blocs de compétences peut être validé individuellement. Le bénéfice est conservé par le candidat pendant 5 ans

Situations particulières :

- Il est possible de vous former seulement à un ou deux blocs de compétences : nous consulter pour une étude de votre parcours et une vérification de vos prérequis.
- Prévention Santé Environnement : les candidats titulaires d'un diplôme professionnel (CAP, BEP, Bac professionnel) sont dispensés du bloc de compétences 07 - Prévention-santé-environnement (formation + épreuve d'examen).

Les candidats ne pouvant justifier de la dispense de ce bloc de compétences doivent suivre les cours de méthodologie Prévention santé Environnement du Bloc de Compétences 07 (BC07 - Prévention-santé-environnement), soit 16 heures qui s'ajoutent aux 400 heures de formation sur les domaines professionnels.

EQUIPEMENTS / ACCES

Saint-Jean de Bournay / Vallon Bonnevaux

- **Matériel et équipements :**

Salle de puériculture avec 8 postes fixes équipés ; salle entretien des locaux et du linge équipée (balais trapèzes, balayage humide, etc.) ; cuisine pédagogique avec 8 postes équipés (cuisinière, four, matériel de cuisson) ; salle informatique.

- **Stationnement / Accès par transports :**

Plusieurs parkings à proximité, le plus proche étant accessible par la rue Jeanne d'Arc.

Transports en commun : lignes régulières Transisère : en provenance de Bourgoin-Jallieu (2090), Villefontaine (VFT02), Vienne (2900), Lyon (2960)

- **Accessibilité P.M.R. des locaux :** Oui partielle

- **Restauration** sur place (7,90 euros le repas), plusieurs possibilités de snacking aux alentours

- **Hébergement :** Oui

Vous êtes en situation de handicap ?

Vous pouvez avoir besoin d'aménagements spécifiques ou d'une aide adaptée.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, Vallon Bonnevaux vous propose de contacter Mme PASSOT, au 04 74 59 79 79 ou par mail laurence.passot@cneap.fr

DEBOUCHES APRES LA FORMATION

Suites de parcours possibles / Passerelles

- **Suites de parcours** : Concours ATSEM, CPJEPS, Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture, Bac Pro SAPAT, Bac Pro ASSP.
- **Passerelles** : si vous êtes titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 (CAP, BEP, BAC PRO) dans le domaine du service aux personnes, vous êtes dispensé de l'épreuve de Prévention Santé Environnement et/ou d'une à deux épreuves professionnelles : nous consulter.
- **Equivalences** : Le CAP AEPE confère l'équivalent du BAFA approfondissement petite enfance ; Le titulaire du CAP AEPE bénéficie également d'allègements au sein de la formation d'Auxiliaires de Puériculture.

Débouchés professionnels

- animateur en centre de loisirs, Agent en école maternelle publique ou privée ou en Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants
- Garde d'enfants au domicile des parents, Assistant Maternel agréé

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs expérimentés dans la petite enfance et/ou dans la matière étudiée

MODALITES FINANCIERES

- Coût de la formation pour les particuliers en auto-financement :
 - Domaines professionnels seuls : 2226 euros
 - Prévention Santé Environnement : 176 euros
 - + 180 euros de frais de dossier
- Coût de la formation en cas de prise en charge par l'entreprise :
 - Domaines professionnels seuls : 4080 euros
 - Prévention Santé Environnement : 288 euros
 - + 180 euros de frais de dossier
- Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge via le Compte Personnel de Formation (CPF) :
 - Se rendre sur le site moncompteformation.gouv.fr

LES + DE LA FORMATION

Des modules complémentaires pour vous professionnaliser :

- Certificats Sauveteur Secouriste du Travail
- Hygiène alimentaire en restauration commerciale
- « Les neurosciences au service des professionnels de la petite enfance »
- « Accueil de l'enfant en situation de handicap dans les activités scolaires »
- « Langue des signes bébé pour les professionnels de la petite enfance »
- Coaching examen

Participation aux temps forts du centre de formation

Accompagnement individualisé - Modularisation possible sous certaines conditions (nous consulter)